

## Éco-vivre, éco-construction et recherche participative dans le Perche en Normandie.

Eco-Pertica est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) basée en Normandie, dans le Perche, à Nocé (61340). Elle fédère un réseau d'artisans, d'architectes, d'agriculteurs, de particuliers et de collectivités souhaitant contribuer au développement de l'éco-construction en milieu rural. Nos 2 principales activités sont :

### 1) La sensibilisation, le conseil et l'accompagnement vers l'éco-construction

- La sensibilisation du grand public se fait par l'organisation de soirées thématiques (isolation, construction bois, permaculture...), d'ateliers découverte (taille de pierre, enduits, torchis, etc...), de visite de chantiers et de rénovation écologiques, de chantiers participatifs...
- Eco-Pertica organise des visites conseil, avant achat ou avant un projet de rénovation, pour aider les particuliers et collectivités à y voir plus clair dans les différents choix qui s'offrent à eux en matière d'éco-construction.
- Ces visites peuvent être suivies d'un accompagnement adapté : assistance à maîtrise d'ouvrage, accompagnement à l'autoconstruction, organisation de chantiers participatifs, lancement de chantiers ( un artisan vous montre comment faire, et vous continuez).



*Atelier de fabrication brique en terre crue*

### 2) Le développement de filières locales de production d'écomatériaux distribués en circuits courts (chanvre, terre crue et liège).

- Eco-Pertica développe une filière chanvre, une filière terre crue, et recycle les bouchons de liège. Eco-Pertica est notamment membre de l'association des chanvriers en circuits courts, qui représente 9 groupes d'agriculteurs répartis sur le territoire nationale, qui développent de l'entraide et de la mutualisation de savoir-faire. Nous ne cherchons pas à nous étendre géographiquement mais à accompagner des démarches similaires sur d'autres territoires.
- Eco-Pertica mène des actions de recherche participative pour mieux comprendre les écomatériaux locaux (chanvre, terre) et lever les freins liés à leur utilisation, en collaboration avec d'autres acteurs de filières en circuits courts. Cette organisation collaborative est innovante dans le secteur du bâtiment, où les effets de concurrence et de



*Champ de chanvre*

certification ne favorisent pas la mutualisation et l'entraide entre acteurs. L'objectif est de faire avancer collectivement les écomatériaux produits en filière locale et distribués en circuits courts, au profit de l'intérêt général.

### **Un ancrage territorial fort**

Eco-Pertica est implantée dans le Perche, à 1h du Mans, 1h de Chartres et 1h d'Alençon, depuis 2011. Dans une démarche de circuits courts, notre rayon d'intervention est de l'ordre de 60 km, réparti sur l'Orne, l'Eure-et-Loir et la Sarthe.

Notre démarche vise à permettre :

- le maintien de l'emploi local, en favorisant par exemple la consommation de produits fabriqués localement ou en participant à la rénovation des centres-bourgs,
- la coopération et la solidarité entre les habitants du Perche (producteurs et consommateurs, résidents traditionnels et néo-ruraux, collectivités locales / territoriales et administrés, etc.), en veillant à leur diversité, facteur de richesse collective... ces coopérations étant bâties sur la conscience que le lien social est un facteur majeur à la fois de l'épanouissement de l'individu et de la réussite des projets collectifs d'amélioration.

A l'échelle régionale, Eco-Pertica collabore avec des collectivités locales et des structures qui font la promotion de l'ESS et de l'éco-construction, dont l'ARPE (Association de Promotion de l'Eco-construction) à Caen. A l'échelle nationale, Eco-Pertica participe à plusieurs réseaux qui visent à faire progresser l'éco-construction.

### **Une gouvernance collective et un comité d'éthique**

Eco-Pertica est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) depuis 2011. Une SCIC permet d'associer tous ceux qui veulent agir ensemble pour développer des activités économiques au service de l'intérêt collectif, sur le principe « 1 sociétaire = 1 voix ». Chacun peut devenir sociétaire de la SCIC Eco-Pertica, au sein d'un des cinq collèges en fonction de son statut : agriculteurs, professionnels, particuliers, institutionnels et salariés. Les bénéfices réalisés chaque année par Eco-Pertica sont intégralement réinvestis dans le projet.

Le gérant est désigné tous les 5 ans par les sociétaires. Un COE (Comité d'Orientation et d'Éthique), constitué pour l'essentiel de sociétaires bénévoles, se réunit 3 à 4 fois par an pour s'assurer que les actions menées sont bien en accord avec l'intérêt collectif. Des groupes de travail bénévoles se réunissent régulièrement pour avancer sur des thématiques spécifiques (outils de mise en œuvre de chantier, permaculture...). Tous les salariés bénéficient d'un salaire identique.



### **Plus d'infos**

[www.ecopertica.com](http://www.ecopertica.com) et venez nous rencontrer lors d'un de nos événements !